

COTISATION D'ADHESION

A conserver par l'adhérent

Reçue la somme de..... €, au titre de la cotisation Virement Chèque

De : Nom de l'établissement :

Représentant de l'établissement : M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de

Membre¹ : Actif Bienfaiteur Autre

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait en deux exemplaires à le

La Présidence

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.



BULLETIN D'ADHESION

A retourner à l'ARESAT

Nom de l'établissement :

Représentant de l'établissement : M. Mme Mlle¹

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

email :

Téléphone portable :

Date d'adhésion:

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

Virement Chèque

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association ARESAT-Occitanie.

Fait en deux exemplaires à le

L'adhérent



L'assemblée générale du 9 juin 2016 avait de ce fait fixé le montant de la cotisation annuelle par palier. Le premier concerne les ESAT agréés pour moins de 100 places, le deuxième ceux possédant de 100 à 149 places et le troisième les établissements possédant un agrément pour 150 places et plus, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

1^{er} palier : 220€, 2^{ème} palier : 250€, 3^{ème} palier : 280€